

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



**CIRCULAIRE 209-21**  
**Le 10 décembre, 2021**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**ECN Capital Corp. (ECN)**  
**Distribution Spécial - Erratum**

La Bourse et la CDCC désirent apporter une correction à la circulaire no. 208-21 en date du 9 décembre 2021 et l'avis aux membres no 2021-185 en date du 9 décembre 2021, relativement au dividende spécial en espèces de ECN Capital Corp. (« ECN Capital ou la société »).

- **SYMBOLE DES OPTIONS:** ECN deviendra ECN1
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **LIVRABLE** 100 actions de ECN et un montant en espèces de CA 750\$ pour refléter la distribution totale en espèces de par action ordinaire aux détenteurs d'actions inscrits au registre de la société à la fermeture du marché mercredi, le 15 décembre 2021.  
**PAR**  
**CONTRAT :**

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Options:**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 23 décembre 2021, les séries existantes de la classe d'options ECN seront transférées à la classe d'options ECN1 qui constitue le nouveau livrable.

<b>Symbole de la classe actuel</b>	<b>Nouveau symbole de la classe</b>
ECN	ECN1

Veuillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Tout autre détail du rajustement compris dans la circulaire No. 208-21 et dans l'avis aux membres No. 2021-185 demeurent inchangé.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza  
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés